

Lorsque la métrorrhagie dépend d'une maladie incurable de la matrice, presque toujours, à moins qu'elle ne soit excessive, elle est un bienfait pour la malade, puisqu'elle diminue l'engorgement et calme les douleurs; en général lorsque le flux sanguin s'arrête, soit spontanément soit par les secours de l'art, les symptômes ne tardent pas à s'aggraver; dans les cas de ce genre, il est donc tout-à-fait rationnel de respecter le flux sanguin anormal, tant que son abondance ne mettra pas la vie en danger; si le plus souvent l'hémorrhagie est un bienfait, le contraire peut avoir lieu, c'est-à-dire que les douleurs et tous les autres symptômes ne font que s'accroître pendant l'écoulement sanguin qui est alors le signe d'un engorgement nouveau qu'il faut combattre surtout par les saignées révulsives. Enfin si la perte utérine symptomatique ou sympathique existait en même temps qu'une affection viscérale susceptible de s'aggraver et de devenir funeste par la suppression du flux sanguin, on devrait se borner à modérer l'écoulement; mais s'abstenir scrupuleusement des moyens locaux et généraux qui pourraient le supprimer tout à fait. Cependant si l'hémorrhagie devenait foudroyante et menaçait les jours de la malade, il faudrait mettre toute considération de côté et recourir au plus tôt aux moyens les plus énergiques et surtout au tamponnement pratiqué seulement à un pouce de profondeur dans le vagin, ou même, au moyen

d'une simple compression établie à plat sur la vulve et maintenue avec la main et un bandage approprié. En prenant ces précautions recommandées par M. *Lisfranc*, on n'aura pas à craindre d'irriter par le contact de l'appareil, les tissus altérés du vagin ou du col utérin dont l'état morbide développe considérablement la sensibilité. Dans les cas heureusement fort rares où la plus légère perte de sang peut devenir mortelle, on tamponnera jusque sur le col, au moyen d'un sachet de gaze plein de cendres ordinaires; ce moyen, qui est d'autant plus efficace qu'il agit physiquement et chimiquement, a été employé par nous avec le plus grand succès dans un cas désespéré.

Nous terminerons en disant que lorsque une hémorrhagie utérine est devenue chronique, il est imprudent de la supprimer brusquement; on doit toujours, dans ce cas, commencer le traitement par l'application d'un ou deux exutoires à la face interne des cuisses, afin de remplacer ou faire renaître le point d'irritation dont le bassin est devenu le siège depuis long-temps.

DE LA CHLOROSE OU PALES COULEURS.

On désigne généralement sous le nom de *chlorose* (1) une réunion de symptômes, dont les principaux sont :

(1) Du grec *χλωρός*, *jaune verdâtre*.

la couleur pâle verdâtre et la bouffissure de la face, la décoloration et la sécheresse de la peau coïncidant avec une débilité générale et le trouble de la plupart des fonctions, surtout de celle de la circulation et de la digestion et de la menstruation.

La *chlorose* a été observée dès la plus haute antiquité, puisqu'il en est question dans les œuvres d'*Hippocrate* (1), de *Galien* (2), d'*Aétius* (3), de *Paul d'Égine* (4), d'*Avicenne* (5). Les auteurs qui ont écrit sur cette affection lui ont assigné différents noms tirés des symptômes qui l'accompagnent, de l'époque de la vie où elle se manifeste le plus ordinairement, et des causes qu'ils supposaient lui avoir donné naissance. En suivant l'ordre chronologique, le vieillard de Cos, la nomme *χλωροσμα*; *Avicenne*, *il-lisis*; *L. Mercatus*, *febris alba et virginum obstructiones*; *Baillou*, *ædi colores*; *Roderic a Castro* et *Daniel Sennert*, *morbis virgineus*; *Ranchin* et *Varandé*, *chlorose*; *Etmuler*, *icteria alba*; *Sydenham*, *pallidicolores*; *J. Langius*, *febris amatoria*; *Sawage*, *ictère blanc*; *Tissot*, *opilations*; enfin pres-

(1) Lib. de morb. virginum.

(2) De causis symptom, lib. I, cap. 7.

(3) Tetrab. III, serm. I, cap. 23, et tetrab. IV, serm. 4, cap. 10.

(4) De remed. lib. I.

(5) Canon med. lib. III, fen. 21, tract. III.

que tous les auteurs de notre époque désignent sous le nom de *chlorose*, *chlorosis*, l'affection qui nous occupe.

Ces diverses dénominations de la chlorose nous offrent en quelque sorte une histoire abrégée de cette affection et constatent en même temps l'incertitude qui a toujours régné sur sa nature. Si les auteurs anciens et modernes sont en général d'accord pour classer la chlorose parmi les maladies asthéniques, ils sont loin d'être du même avis pour localiser cet état morbide et en trouver le point de départ dans un organe malade. Comme il serait trop long d'entrer dans les discussions que cette question a soulevées, nous allons nous borner à rappeler les principales opinions et grouper ensemble celles qui sont identiques ou qui offrent de l'analogie.

Les uns, avec *Galien*, *Hoffmann*, *Gardien*, *Hamilton*, regardent la chlorose comme étant le résultat d'un état d'adynamie du tube digestif. D'autres ne voient dans cette affection, qu'une asthénie des organes génitaux, et un état morbide consécutif à la suppression des règles. Cette opinion a été soutenue par *Forestus*, *Roderic à Castro*, *Sennert*, *Mercatus*, *Primerose*, *Freind*, *Cullen*, *Tissot*, *Pinel*, *Cabanis*, *Désormeaux*, MM. *Roche*, *Dugès*, *Blache*, et un grand nombre d'auteurs; enfin, selon MM. *Boisseau*, *Andral*, *Brachet* de Lyon, *Bouillaud*, *Blaud*, *Trousseau*, *Bonnet*, *Brueck*, la chlorose n'est autre

chose qu'une asthénie du système circulatoire et une sanguinification vicieuse.

Nous ne pensons pas que l'on puisse regarder l'atonie des organes digestifs comme étant le point de départ de la chlorose, puisque cette affection précède dans certains cas les troubles de la digestion et qu'il en est même où l'estomac conserve son état normal. D'ailleurs l'atonie gastro-intestinale coexiste toujours avec celle de toutes les grandes fonctions. L'asthénie des organes génitaux et l'aménorrhée ne peuvent pas mieux être regardées comme étant les sources premières de l'état chlorotique, puisqu'il peut se manifester chez des filles bien réglées, et qui ne cessent pas de l'être pendant toute la durée de la maladie; le même état a été également observé chez des femmes parfaitement et abondamment menstruées, chez des femmes enceintes, chez des femmes ayant passé l'âge critique, chez des enfants des deux sexes, enfin chez des hommes, ainsi que *Sauvages*, *Cabanis*, *Chambon*, *Franck*, *Rahn*, *Blayn*, *Désormeaux*. MM. *Roche*, *Blaud*, *Pujol* de Montpellier, *Tanquerel des Planches* (1), et quelques autres, en ont rapporté des exemples. Si, d'après ces faits, il est permis d'inférer que l'atonie des organes de la génération n'est pas la cause première de la chlorose, nous convenons cependant que la matrice joue un rôle, mais un rôle secondaire dans cette affection.

(1) *Lancette française*, 18 juillet 1837.

La théorie qui fait dépendre l'état chlorotique d'une asthénie sanguine dont le résultat est une hématoïde vicieuse avec prédominance du sérum et diminution de la fibrine de la matière colorante et du fer, ne dit pas quelle est la véritable nature de la maladie, et n'indique pas sous quelle influence pathologique se manifestent les troubles de la circulation, de la digestion, de la menstruation, etc. Pour remonter à l'origine la plus probable de la maladie et pour expliquer tous les dérangements des grandes fonctions dont l'ensemble constitue la chlorose, nous pensons que la cause première de cette affection n'est autre chose que l'asthénie générale du système nerveux, mais principalement celle des nerfs du système ganglionnaire ou de la vie organique qui préside aux fonctions digestives, circulatoires, nutritives et génitales; en un mot, c'est le vice d'innervation, et l'insuffisance d'actions du nerf trisplanchnique qui donnent lieu à l'ensemble des symptômes qui constituent la chlorose.

Les expériences faites depuis peu par M. *Dupuy* (1), membre de l'Académie, militent encore en faveur de

(1) Dans la séance du 31 octobre 1837, M. *Dupuy* a fait connaître à l'Académie de médecine que, dans les expériences qu'il a faites sur des chevaux, la division du nerf pneumogastrique lui a toujours permis de constater une diminution progressive de la fibrine du sang, pendant le peu de semaines que les animaux ont survécu à l'opération.

l'opinion que nous venons d'exposer, et semblent même prouver d'une manière positive que la chlorose n'est qu'une affection nerveuse, déterminant consécutivement une surabondance de sang séreux, une sorte d'*hématoze aqueuse* qu'on peut désigner sous le nom d'*hyperhydrémie* (1). Cette opinion explique, selon nous, non seulement tous les troubles de la circulation et l'accomplissement incomplet des autres fonctions, mais encore se trouve en harmonie avec le mode de développement, la marche des symptômes et la nature de tous les phénomènes consécutifs. Nous devons dire cependant que puisque la chlorose est à peu près exclusive à la femme, et que d'ailleurs l'organe gestateur est presque toujours dérangé dans le plus grand nombre des cas, il est très probable qu'un état maladif de la matrice soit le point de départ le plus fréquent de l'innervation vicieuse de l'organisme qui constitue l'affection chlorotique.

Quoique la chimie nous ait révélé la présence du fer dans le sang (2); quoique ce métal semble se

(1) Nous lisons actuellement dans l'excellent Compendium de MM. L. Delaberge et Monneret, que le docteur Copland (Dict. of pract. med. part. p. 317), regarde aussi la chlorose comme étant le résultat d'une asthénie du grand sympathique.

(2) M. Barruel a eu l'ingénieuse idée de proposer de faire frapper une médaille avec la quantité de fer qu'on pouvait retirer du sang d'un cadavre. La femme d'une des célébrités de l'école de médecine de Paris porte une bague de fer provenant du sang qu'on retira à son mari pendant le cours d'une grave maladie.

trouver moins abondamment dans celui des chlorotiques, nous ne pouvons admettre avec M. Pujol (1), que l'affection qui nous occupe soit le résultat de la déferrugination du fluide sanguin; lors même que l'absence du fer serait la condition matérielle du sang des chlorotiques, ce qui est loin d'être prouvé, il faudrait toujours remonter aux causes premières, et rechercher la source de cette altération.

Les causes prédisposantes de la chlorose que nous préférons appeler *hyperhydrémie*, sont nombreuses et variées. Les unes sont générales et les autres sont propres à l'individu. Parmi les premières on range le sexe féminin, l'âge de la puberté, une disposition héréditaire, une croissance rapide et prématurée, une constitution faible, mélancolique; un tempérament lymphatique, scrophuleux, nerveux, la privation des jouissances physiques de l'amour ou l'abus de ces mêmes jouissances; l'état de veuvage, l'onanisme, la suppression brusque et continue des règles, leur écoulement trop abondant, les fréquentes hémorrhagies; enfin, toutes les circonstances qui peuvent troubler l'innervation, telles que les affections morales tristes, les chagrins, les contrariétés, la nostalgie, la tristesse, la captivité, la mélancolie qui accompagne une passion malheureuse;

(1) Mémoire sur la chlorose; séance de l'académie de médecine, 31 octobre 1837.

Palleat omnis amans, color hic est aptus amanti (*Ovide*).

Les causes générales de la chlorose sont l'habitation des lieux bas, humides, froids, et non exposés aux rayons solaires, entr'autres les carrières, les mines, les cachots, les caveaux des tisserands, les ateliers bas, les vallées profondes et couvertes de bois, les rues sombres, étroites et mal aérées des grandes villes. Les temps de disette, l'usage prolongé des aliments lourds, indigestes, altérés dans leur nature, l'abus des boissons aqueuses tièdes, du vinaigre, des fruits verts et de toutes les crudités, les fatigues excessives, enfin, le défaut d'exercice, une vie sédentaire molle, oisive et par trop voluptueuse, sont encore des causes de l'asthénie nerveuse qui donnent lieu au trouble des fonctions qui constitue la chlorose.

Symptômes. Il n'est pas de maladie qui inspire un intérêt plus tendre, une compassion plus touchante, que l'état de pâleur, de souffrance et de langueur d'une jeune fille chlorotique; semblable à une plante privée des rayons bienfaisants du soleil, c'est une fleur qui s'étiolle et se fane avant d'être épanouie.

L'invasion de la chlorose s'annonce par un état d'inertie et de mélancolie habituelles; la malade devient sombre, taciturne, pleure sans cause, soupire involontairement; bientôt à la fraîcheur de son teint, on voit succéder une pâleur extrême; la face présente

un état général de bouffissure; le regard est comme voilé, les yeux sont abattus et languissants; les paupières, qui sont tuméfiées surtout le matin, s'entourent d'une auréole noirâtre qui contraste avec le blanc nacré de la sclérotique et la décoloration des lèvres; la peau est sèche et froide, surtout aux extrémités, le pouls est fréquent et assez large, moins facile à déprimer; la respiration est pénible; les digestions se troublent; les déjections alvines deviennent blanches, dures et quelquefois liquides; il survient des battements, des pandiculations, enfin la débilité, les lassitudes spontanées, la propension au sommeil ou plutôt au repos, augmentent de jour en jour ainsi que tout l'ensemble des symptômes.

La malade éprouve de fréquents besoins de faire des inspirations profondes souvent très fortes et qui se manifestent surtout et s'accroissent par la marche, l'action de monter, un exercice même léger, et enfin une émotion quelconque de l'âme. L'auscultation au moyen de stéthoscope fait reconnaître que les battements du cœur sont presque toujours plus forts qu'à l'état normal. Les artères carotides, qui sont le siège de violentes pulsations, font entendre des résonances anormales. Quelquefois c'est un bruit de soufflet simple ou d'un soufflet à double courant, d'autres fois c'est une vibration prolongée et une sorte de bourdonnement signalé par M. *Bouillaud*, sous le nom de bruit *de diable*, à cause de la grande ana-

logie qu'il présente avec celui que produit le jouet des enfants, désigné sous le nom de *diable*. Ces bruits anormaux symptomatiques de la chlorose, qui sont reudus plus sensibles quand la malade se livre à quelque exercice, se font entendre parfaitement dans les artères carotides et sous-clavières, et quelquefois, à un degré moins prononcé, dans les artères crurales. Il suffit pour cela d'appliquer l'instrument auscultateur sur le point le plus saillant de ces artères. En comprimant un peu ces vaisseaux, sans cependant intercepter la circulation, on entend une sorte de ronflement pénible à l'oreille. Si la malade fait un effort prolongé, ces bruits cessent subitement de même qu'ils diminuent ou finissent par disparaître, dans les artères cervicales, quand on éloigne le larynx du vaisseau où ils se font entendre. Le bruit de diable sur lequel M. *Bouillaud* (1) a fixé le premier l'attention, a été expliqué d'une manière fort ingénieuse par le docteur *Beau* (2), dans un mémoire inséré dans les

(1) Recherches sur les divers bruits du cœur et des artères, Journ. hebd., t. IX, p. 560, 1833.

(2) Le docteur *Beau* regarde les bruits de diable qu'on observe dans la chlorose, comme étant le résultat du choc du sang contre les parois artérielles, et du manque de proportion entre l'ondée sanguine exagérée et la capacité du vaisseau. Cette pléthore *sui generis*, qui paraît d'abord d'autant plus paradoxale, qu'on est convenu que dans la chlorose il y a diminution de la masse sanguine ou *anémie*, s'explique cependant, quand on réfléchit que la plupart des symptômes chlorotiques

Archives générales de médecine, du mois de février 1838. Ce jeune médecin, qui est un de ceux qui cultivent la science avec le plus d'ardeur, a constaté, comme nous avons été à même de le faire, que lorsque la chlorose est bien confirmée, c'est-à-dire accompagnée de bruits artériels, les artères présentent un volume qui

se rapportent à la pléthore, tels que les vertiges, les éblouissements, les tintements d'oreilles, la céphalalgie, la dyspnée, les battements de cœur, la turgescence de la face, la somnolence, etc. Cette surabondance du fluide sanguin coïncidant avec la pâleur, la langueur, l'arrêt de nutrition et d'autres symptômes *anémiques*, n'est autre chose qu'une exagération des parties séreuses du sang, qui est appauvri et dépourvu de ses qualités nutritives. Si l'on admet qu'il y a une augmentation de la masse sanguine, à cause de l'excès de sérosité qu'elle contient, il est facile de comprendre que le calibre des vaisseaux n'étant plus en rapport avec le volume du fluide qui les parcourt, il doit résulter un choc et un frottement contre les parois artérielles, qui donnent naissance aux divers bruits symptomatiques de la chlorose. L'idée de l'existence d'une pléthore séreuse, que nous avons appelée *hyperhydrémie*, n'est pas nouvelle, puisqu'elle a été soutenue par *Berner* (de plethorâ cum cacochymiâ complicatâ), *Gœlicke* (de cacochymiâ plethorâ pedisequâ); — *Buchner* (de crebriore sanguinis missione fecundâ plethorâ genitrice). M. *Beau* rapporte aussi un passage de *Boerhaave* (de morb. nervorum, t. I, p. 158), qui prouve que cet illustre médecin regardait la chlorose comme résultant d'une surabondance de sang séreux. « Les fluides sont en excès sur les solides; leur mouvement se retarde, car la masse à mouvoir est augmentée et la force mouvante est la même. Le corps devient bientôt inactif; la jeune fille est plus tuméfiée et plus pâle, car, à vrai dire, elle ne perd pas la partie rouge de son sang, mais elle acquiert plus de partie blanche qu'il n'en faut proportionnellement à la partie rouge. »